

**CONDITIONS GENERALES
D'UTILISATION DE LA PLATEFORME TOGETHRUST
ET DES SERVICES ASSOCIES**

www.togethrust.com

EN DATE DU 07/06/2021

IL EST IMPORTANT DE LIRE ATTENTIVEMENT ET DE COMPRENDRE LES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE TOGETHRUST, VALANT CONVENTION.

EN ACCEPTANT LES PRESENTES, VOUS VOUS ENGAGEZ A RESPECTER LES TERMES ET CONDITIONS CI-APRES.

SI VOUS N'ETES PAS D'ACCORD AVEC CES TERMES ET CONDITIONS ET QUE VOUS NE VOULEZ PAS LES RESPECTER, VOUS NE DEVEZ PAS LES ACCEPTER ET NE POURREZ PAS, EN CONSEQUENCE, BENEFICIER DES SERVICES PROPOSES PAR TOGETHRUST.

1. PREAMBULE

(A) Quel est l'objet de ce document ?

Les présentes conditions générales d'utilisation de TOGETHRUST et leurs annexes (CGU porte-monnaie électronique notamment) en date du 07/06/2021 (ci-après dénommées les « Conditions Générales ») décrivent les termes et conditions applicables à l'accès aux Services proposés par TOGETHRUST via le site www.togethrust.com (ci-après désigné le « Site ») et l'application TOGETHRUST (ci-après désignée l'« Application »).

Les Conditions Générales informent l'Utilisateur sur les conditions d'accès aux Services, y compris les conditions tarifaires et valent convention entre l'Utilisateur et TOGETHRUST.

Certains services (ci-après les « Services Complémentaires ») peuvent faire l'objet de conditions particulières que l'Utilisateur du Site ou de l'Application devra lire et accepter préalablement à l'accès auxdits Services Complémentaires.

Par l'acceptation des Conditions Générales, l'Utilisateur s'engage à utiliser les Services, conformément à ses finalités et dans les conditions décrites dans les présentes Conditions Générales.

(B) La Plateforme TOGETHRUST : le Site et l'Application

Le Site et l'Application sont la propriété exclusive de la société TOGETHRUST, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 23, rue d'Anjou à

Paris (75008), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 827 839 002 (ci-après dénommée « TOGETHRUST »).

(C) Statut juridique

TOGETHRUST est distributeur de monnaie électronique agissant pour le compte de l'établissement de monnaie électronique W-HA émetteur et gestionnaire de ladite monnaie électronique.

W-HA est une société anonyme dont le siège social est situé 25 bis, avenue André Morizet à Boulogne-Billancourt (92 100), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 433 506 433. W-HA est agréé en France en tant qu'établissement de monnaie électronique (sous le code interbancaire n°14738), soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

2. DEFINITIONS ET INTERPRETATION

2.1 DEFINITIONS

Pour les besoins des présentes, les expressions comportant une majuscule auront le sens qui leur est donné ci-après, à moins que le contexte n'exige qu'il en aille autrement :

Application : application mobile permettant d'accéder aux Services.

Conditions Générales ou CGU : désigne les présentes conditions générales d'utilisation de la Plateforme TOGETHRUST applicables aux Utilisateurs. Les CGU peuvent être consultées sur la Plateforme TOGETHRUST par tout Internaute. L'Internaute doit y adhérer pour pouvoir devenir Utilisateur.

CGU porte-monnaie électronique : désigne les conditions générales d'utilisation des services fournis par le Prestataire, à savoir le porte-monnaie électronique API-money. Il s'agit d'un contrat cadre de services de paiement au sens de la loi et de la réglementation. Les CGU porte-monnaie électronique peuvent être consultées sur la Plateforme TOGETHRUST par tout Internaute. L'Internaute doit y adhérer pour pouvoir devenir Utilisateur.

Compte Client : désigne le compte (incluant le nom d'utilisateur choisi par l'Utilisateur) et l'espace personnel qui est réservé à l'Utilisateur après son inscription sur la Plateforme TOGETHRUST contenant les informations à jour sur l'Utilisateur, et permettant d'accéder aux Services.

Compte : désigne le compte de monnaie électronique ouvert par l'Utilisateur dans les livres du Prestataire à l'effet d'inscrire au débit et au crédit les Opérations de paiement dans les conditions définies par les présentes Conditions Générales et par les CGU porte-monnaie électronique.

Cotisation : désigne la somme définie à l'article 4.3.3 qui est versée périodiquement par les Participants d'une Tirelire.

Créateur : désigne le créateur d'une Tirelire au sens de l'article 4.3.3.

Date de première cotisation: date d'ouverture effective d'une Tirelire telle que fixée par le Créateur lors de sa création.

Distribution : désigne le reversement périodique des Cotisations au bénéfice du Participant Bénéficiaire dans les conditions définies à l'article 4.3.3.

Données Personnelles : désigne les informations et données à caractère personnel que l'Utilisateur a enregistrées lors de la création de son Compte Client, lors de l'utilisation des Services, ainsi que les informations personnelles collectées dans le cadre de l'utilisation des Services ou de la consultation de la Plateforme TOGETHRUST.

Force Majeure : désigne la force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code civil et la jurisprudence de la Cour de cassation et des Tribunaux français, à savoir un événement échappant au contrôle du débiteur d'une obligation contractuelle, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, qui empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Internaute : désigne toute personne qui consulte la Plateforme TOGETHRUST sans disposer de Compte Client.

Participant(s) : Utilisateur ayant accepté de participer à une Tirelire, y compris le Créateur de ladite Tirelire.

Opération de paiement : action consistant à verser, transférer ou retirer des fonds à partir ou à destination du Compte, indépendamment de toute obligation sous-jacente entre le payeur et le bénéficiaire des fonds.

Participant Bénéficiaire : Participant auquel les Cotisations sont reversées dans le cadre de la Distribution lorsque son tour intervient. Chaque Participant d'une Tirelire devient, successivement et à tour de rôle, Participant Bénéficiaire.

Partie : désigne indistinctement TOGETHRUST ou l'Utilisateur.

Parties : désigne ensemble TOGETHRUST et l'Utilisateur.

Plateforme TOGETHRUST : désigne ensemble le Site et l'Application.

Politique de Confidentialité : désigne le document accessible et consultable depuis l'onglet « politique de confidentialité » figurant sur les pages de la Plateforme TOGETHRUST. Ce document contient les informations relatives à la protection des données à caractère personnel collectées par TOGETHRUST, notamment les données collectées, les finalités de ces collectes, les destinataires de ces informations, la durée de conservation de celles-ci, leur niveau de sécurisation, les droits des personnes titulaires de ces données, etc.

Prestataire : désigne la société W-HA, société anonyme dont le siège social est situé 25 bis, avenue André Morizet à Boulogne-Billancourt (92 100), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 433 506 433. W-HA est agréé en France en tant qu'établissement de monnaie électronique (sous le code interbancaire n°14738), soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Cette société est en charge de la réalisation des Opérations de paiement et de la gestion des Comptes des Utilisateurs en partenariat avec TOGETHRUST, son distributeur.

Service(s) : désigne un ou plusieurs services fournis par TOGETHRUST tels que définis à l'article 3 des Conditions Générales.

Utilisateur : désigne un Internaute ayant finalisé son inscription dans les conditions de l'article 4.2 des Conditions Générales et, notamment, ayant accepté les Conditions Générales et communiqué à TOGETHRUST l'ensemble des informations requises pour la validation de son inscription, et dont la demande d'inscription a été validée par TOGETHRUST et le Prestataire.

2.2 INTERPRETATION

Sauf stipulation expresse contraire ou si le contexte impose un sens différent :

1. les renvois dans les présentes au préambule et aux articles s'entendent, à moins qu'il n'en soit spécifié autrement, aux renvois au préambule et aux articles des CGU ;
2. les mots comportant le pluriel doivent inclure le singulier et vice versa ;
3. la référence à une personne emporte référence implicite aux cessionnaires de son fonds de commerce et à ses successeurs, héritiers ou ayants-droit éventuels ;
4. la référence à une disposition légale inclut, le cas échéant, tout amendement ou toute nouvelle promulgation de cette disposition ainsi que tout instrument légal, réglementaire ou ordonnance relatif à cette disposition ou à sa nouvelle promulgation ; et
5. la référence à un document vise ce document tel qu'il peut être modifié, remplacé par voie de novation ou complété.

3. OBJET

Les Conditions Générales régissent les termes et conditions de l'ouverture d'un Compte Client et du Compte associé et la fourniture des Services associés par TOGETHRUST et le Prestataire.

Les Services consisteront, sous la responsabilité de TOGETHRUST et du Prestataire, au traitement des flux de paiement relatifs aux Opérations de paiement effectuées sur le Site ou l'Application par les Utilisateurs conformément aux règles prévues par les Conditions Générales et leurs annexes.

Les Services proposés par TOGETHRUST sont :

1. L'ouverture d'un Compte Client ;
2. L'ouverture d'un Compte auprès du Prestataire ;
3. L'accès au service de Tirelire ;
4. L'accès à l'interface de gestion des comptes (Compte Client et Compte) et des Tirelires.

L'objet des CGU est de définir :

1. les obligations de TOGETHRUST et de l'Utilisateur ;
2. les conditions dans lesquelles l'Utilisateur accède et utilise le Site ou l'Application ;
3. les conditions dans lesquelles l'Utilisateur a accès aux Services.

L'Utilisateur, par l'acceptation des Conditions Générales, déclare avoir pris connaissance et avoir accepté expressément et de manière inconditionnelle les Conditions Générales en vigueur au jour de l'accès au Site ou à l'Application. L'acceptation des Conditions Générales suppose l'acceptation, sans réserve, par l'Utilisateur, des CGU porte-monnaie électronique.

4. ACCES AU SITE ET A L'APPLICATION TOGETHRUST

4.1 PRESENTATION

Seront consultables et/ou téléchargeables sur le Site ou à partir de l'Application :

1. les Conditions Générales de TOGETHRUST ;
2. la présentation de TOGETHRUST, de son activité et l'indication de ses coordonnées ;
3. une présentation des Services ;
4. un explicatif pédagogique sur le rôle du Prestataire ;
5. une information des Utilisateurs sur les risques d'impayés liés à la participation à une Tirelire ;
6. le descriptif des tarifs pratiqués par TOGETHRUST pour l'utilisation des Services et Services Complémentaires par les Utilisateurs ;
7. une information sur les modalités de dépôt d'une réclamation auprès de TOGETHRUST ;
8. la politique de confidentialité de la Plateforme TOGETHRUST.

L'Internaute et l'Utilisateur sont invités à prendre connaissance de ces informations et de leurs éventuelles mises à jour.

4.2 INSCRIPTION

4.2.1 Conditions d'inscription

Tout Utilisateur doit :

9. Être une personne physique majeure, à la date de son inscription sur le Site ou l'Application, et jouissant de pleine capacité juridique au regard de la loi qui lui est applicable.

Et

10. Être résident en France ou dans l'Espace Économique Européen. Pour tout autre pays de résidence ou d'immatriculation, TOGETHRUST se réserve la possibilité d'étudier la demande d'ouverture d'un Compte Client sous réserve de l'accord du Prestataire.

A ce titre, l'Utilisateur déclare expressément avoir la capacité et/ou avoir reçu les autorisations et pouvoirs requis pour souscrire et utiliser les Services, et garantit TOGETHRUST et le Prestataire contre toute responsabilité pouvant résulter pour elles d'une fausse déclaration.

L'Utilisateur déclare également agir pour son compte. L'Utilisateur s'oblige et s'engage à utiliser les Services de bonne foi, à des fins licites et dans le respect des dispositions des Conditions Générales, de ses annexes et des éventuelles conditions particulières applicables.

4.2.2 Inscription de l'Utilisateur – Informations à fournir à TOGETHRUST

Pour devenir Utilisateur et ouvrir un Compte Client, l'Internaute doit s'inscrire auprès de TOGETHRUST, soit via le Site, soit via l'Application, et procéder à chacune des démarches suivantes :

1. l'Internaute doit remplir l'ensemble des champs obligatoires figurant dans le formulaire d'accès disponible sur le Site ou l'Application, à savoir ses coordonnées personnelles (notamment, nom, prénom, civilité, adresse e-mail, date et lieu de naissance, pays, mot de passe) ;
2. l'Internaute doit accepter les Conditions Générales, après avoir eu la possibilité d'en prendre connaissance ;
3. l'Internaute doit accepter les CGU porte-monnaie électronique ;
4. Enfin, l'Internaute doit :
 1. compléter un formulaire de demande d'informations complémentaires ;

2. transmettre les documents d'identification demandés par TOGETHRUST et le Prestataire conformément à la loi et à la réglementation (selon les cas, un [1] ou deux [2] documents d'identification avec photos qui seront validés par TOGETHRUST et le Prestataire, et conservés par le Prestataire dans les conditions prévues par les CGU porte-monnaie électronique) ;

L'Utilisateur autorise expressément TOGETHRUST à faire parvenir ces documents et informations nécessaires à l'ouverture du Compte au Prestataire par transmission informatique et téléversement sur les systèmes informatiques de ce dernier. A défaut, l'Utilisateur n'aura pas accès aux Services.

4.2.3 Ouverture du Compte Client et validation de l'inscription de l'Utilisateur

Dès lors que les démarches visées au 1) et au 2) de l'article 4.2.2 sont réalisées, l'Utilisateur a immédiatement accès à son Compte Client, sans toutefois pouvoir accéder aux Services.

La validation de l'inscription de l'Utilisateur et l'accès aux Services intervient dès lors que l'Utilisateur répond aux conditions d'inscription (article 4.2.1) et qu'il a procédé à l'intégralité des démarches d'inscription (article 4.2.2).

Néanmoins, TOGETHRUST pourra refuser de procéder à l'ouverture de l'accès aux Services pour tout motif, sans avoir à justifier sa décision, notamment pour des raisons légales, pour assurer la sécurité du Site ou de l'Application ou encore préserver les intérêts des autres Utilisateurs.

Tout refus du Prestataire d'ouvrir un Compte au nom de l'Utilisateur, quelle qu'en soit la raison, entrainera l'impossibilité d'ouvrir l'accès aux Services pour l'Utilisateur. Tout refus d'accès aux Services ne donnera lieu à aucun dommage et intérêt au bénéfice de l'Utilisateur.

L'Utilisateur est informé par e-mail de la validation de son inscription ou du refus de procéder à l'ouverture de l'accès aux Services et du Compte dans les meilleurs délais.

Dès lors que l'inscription est validée, l'Utilisateur peut accéder à son Compte Client, à son Compte et aux Services à l'aide de leur identifiant et de leur mot de passe.

La validation de l'inscription intervient dans un délai de 2 jours ouvrés à compter de la réception, par TOGETHRUST de l'ensemble des éléments visés aux articles 4.2.1 et 4.2.2, et sous réserve de l'absence de demandes d'informations complémentaires du Prestataire. L'Utilisateur dont l'inscription est validée a alors accès aux Services.

4.2.4 Suspension et fermeture du Compte Client

TOGETHRUST se réserve le droit de suspendre immédiatement et sans préavis tout Compte Client, de manière temporaire ou définitive (fermeture du Compte Client), en cas de faute imputable à l'Utilisateur ou de violation des Conditions Générales par ce dernier.

Une telle suspension pourra également survenir, de façon non exhaustive, en cas de gel ou blocage du Compte par le Prestataire, d'impayés sur une Tirelire ou de solde négatif du Compte, de non communication de documents d'identification complémentaires, de violation des Conditions Générales, de résiliation ou de violation des CGU porte-monnaie électronique, de suspension ou de fermeture du Compte, ou encore lorsque le Compte de l'Utilisateur est considéré comme « inactif ».

Le Compte Client et le Compte sont indissociables. La fermeture de l'un, entrainera automatiquement la fermeture de l'autre, sauf dans l'hypothèse où le Prestataire serait remplacé par un nouveau partenaire de TOGETHRUST dans les conditions prévues à l'article 11.

4.2.5 Connexion au Compte Client par les Utilisateurs

Après réalisation complète des étapes figurant aux articles 4.2.1 et 4.2.2, l'Utilisateur saisira ses identifiants et mot de passe associés à son Compte Client ; ces deux éléments lui seront strictement personnels et confidentiels et ne devront pas être communiqués, ni partagés avec des tiers, que ce soit oralement ou par écrit. Ils permettront la connexion au Compte Client consacré à chaque Utilisateur. L'Utilisateur a la possibilité de récupérer son mot de passe en renseignant son adresse e-mail via la rubrique « mot de passe oublié » accessible sur le Site et sur l'Application.

La taille du mot de passe devra être au minimum de 8 caractères et comprendre des majuscules, des minuscules, des chiffres et des caractères spéciaux. TOGETHRUST recommande à l'Utilisateur de suivre les recommandations de la CNIL en matière de création de mot de passe [<https://www.cnil.fr/fr/les-conseils-de-la-cnil-pour-un-bon-mot-de-passe>].

Après 5 échecs répétés d'identification de l'Utilisateur, le Compte Client de l'Utilisateur est bloqué temporairement, puis, au-delà de 10 échecs, le Compte Client est bloqué jusqu'à sa réactivation au moyen d'un lien qui est adressé à l'Utilisateur par e-mail.

L'Utilisateur devra prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher une utilisation non autorisée ou frauduleuse de son Compte Client. A cet effet, il devra notamment modifier régulièrement son mot de passe. Le mot de passe peut être modifié par l'Utilisateur depuis son Compte Client à l'aide de son login et de son mot de passe en cours de validité.

L'Utilisateur devra se déconnecter de son Compte Client et fermer la fenêtre de son navigateur ou l'Application à l'issue de sa session sur le Site ou l'Application afin d'éviter que d'autres utilisateurs n'accèdent à ses informations personnelles ou utilisent son Compte Client.

L'Utilisateur reste seul responsable de l'utilisation de ses éléments d'identification (login et mot de passe) par des tiers ou des actions ou déclarations faites par l'intermédiaire de son Compte Client en tant qu'Utilisateur, qu'elles soient frauduleuses ou non. L'Utilisateur garantit TOGETHRUST contre toutes demandes à ce titre.

Toute connexion au Compte Client ou transmission de données effectuée à partir des identifiants de l'Utilisateur est réputée avoir été effectuée par l'Utilisateur, sauf preuve contraire.

L'Utilisateur est tenu d'informer le service client de TOGETHRUST sans délai, par email ou par courrier, de toute perte, détournement ou usage frauduleux de ses identifiants par un tiers ayant permis l'accès à son Compte Client. L'Utilisateur devra indiquer, dans l'email ou le courrier, son nom, son prénom ainsi que son adresse postale.

Service Client :

1. courrier électronique à l'adresse email suivante : contact@togethrust.com
ou
2. courrier à l'adresse suivante : Société TOGETHRUST - Service Client – 23, rue d'Anjou – 75008 Paris

4.3 UTILISATION DES SERVICES

4.3.1 Ouverture du Compte Client

L'Utilisateur dont l'inscription est validée peut accéder à son Compte Client via la Site ou l'Application. Le Compte Client permet à l'Utilisateur d'avoir accès aux informations le concernant et aux éléments suivants :

1. L'interface de gestion du Compte Client ;
2. Les Conditions Générales acceptées par l'Utilisateur ;
3. L'interface de gestion du Compte (visualisation du solde, alimentation du Compte, relevés de compte, CGU porte-monnaie électronique, etc.) ;
4. L'interface de gestion des Tirelires.

4.3.2 Ouverture du Compte

L'ouverture du Compte Client est associée à l'Ouverture d'un Compte au nom de l'Utilisateur auprès du Prestataire partenaire de TOGETHRUST.

L'Utilisateur a la faculté d'inscrire des sommes au crédit de son Compte (alimenter le Compte) dans les conditions prévues par les CGU porte-monnaie électronique et selon les moyens de paiement proposés sur le Site et l'Application. Ces moyens de paiement pourront évoluer au cours du temps.

Le Compte ne pourra, en aucune circonstance, présenter un solde négatif.

Le Compte d'un Utilisateur pourra uniquement être utilisé pour réaliser les Opérations de paiement listées ci-après, à l'exclusion de toutes autres :

5. Au crédit du Compte de l'Utilisateur :
 1. les Opérations de paiement provenant d'un compte bancaire ouvert au nom de l'Utilisateur lui-même (alimentation du Compte par l'Utilisateur) – ci-après le « Money-in » ;
 2. les Opérations de paiement provenant des Comptes de chacun des Participants d'une Tirelire lorsque l'Utilisateur est lui-même Participant Bénéficiaire ;
 3. le remboursement éventuel de tous frais facturés par TOGETHRUST ou le Prestataire.

6. Au débit du Compte :
 1. les Opérations de paiement visant à créditer un compte bancaire appartenant à l'Utilisateur lui-même (lorsque l'Utilisateur souhaite récupérer les sommes inscrites au crédit du Compte pour un usage autre que les Services) – ci-après le « Money-out » ;
 2. les Opérations de paiement provenant du Compte de l'Utilisateur Participant réalisées au bénéfice d'un Participant Bénéficiaire ;
 3. le prélèvement de tous frais facturés par TOGETHRUST ou le Prestataire.

4.3.3 Ouverture d'une Tirelire

L'ouverture du Compte Client donne accès à l'interface de création des Tirelires. L'Utilisateur qui prend l'initiative de la création d'une Tirelire est désigné « Créateur ». Tous les participants à une Tirelire, y compris son Créateur, sont désignés ensemble comme « Participants » et individuellement comme un « Participant ».

Les modalités de fonctionnement de la Tirelire sont les suivantes :

1. Le Créateur ouvre une Tirelire et définit les règles de fonctionnement de celle-ci, notamment le montant des Cotisations, leur périodicité, les règles de distribution, le nombre de participants, la Date de Début de la Tirelire, etc.
2. Le Créateur peut alors inviter des personnes à participer à la Tirelire, Utilisateurs ou non, étant précisé que pour pouvoir participer à la Tirelire, les personnes invitées doivent préalablement obtenir le statut d'Utilisateur et disposer d'un Compte Client actif. L'Utilisateur, s'il accepte l'invitation via l'interface de son Compte Client, devient alors Participant de la Tirelire à laquelle il a été invité.
3. La participation à la Tirelire est irrévocable, pour les Participants, à compter de la validation du mail d'invitation
4. Par l'acceptation de l'ouverture de la Tirelire, le Participant donne l'ordre de procéder à plusieurs virements successifs selon des échéances déterminées au bénéfice des Participants Bénéficiaires successifs.

5. Les Participants procèdent au paiement de la Cotisation par virement depuis leur Compte aux dates fixées par le Créateur. Ces paiements sont comptabilisés sur la Tirelire et versés directement depuis les Comptes des Participants, vers le Compte du Participant Bénéficiaire selon les règles fixées par le Créateur, il s'agit de la Distribution. Les Participants deviennent Participant Bénéficiaire à tour de rôle lors de chaque échéance de Distribution.

L'Utilisateur sera informé, via son Compte Client et par email, de la date d'échéance de paiement de chaque Cotisation. L'Utilisateur s'engage en conséquence à maintenir une provision suffisante sur son Compte, et donc à l'alimenter en conséquence, pour procéder au versement des Cotisations, ainsi que des frais facturés par TOGETHRUST.

La Tirelire est uniquement un compte technique permettant d'assurer le suivi du paiement des Cotisations et des Distributions entre les Participants, ainsi que des éventuelles dettes ou créances entre eux. La Tirelire ne constitue en aucun cas un compte de paiement ou un compte de dépôt au sens de la loi et de la réglementation. Les sommes et les flux financiers comptabilisés sur la Tirelire seront opposables à l'Utilisateur et aux Participants dans les conditions de l'article 14.

En cas d'incident :

Si un Participant ne procède pas au paiement de sa Cotisation, pour quelque raison que ce soit, notamment en raison de l'absence d'une provision suffisante sur son Compte, la Tirelire et la Distribution sont arrêtées. Un décompte des Cotisations et des Distributions restant dues est alors établi par TOGETHRUST au regard de la Tirelire. Une reconnaissance de dette est alors éditée. La Tirelire arrête le montant des dettes et des créances de chacun des Participants, y compris du Participant n'ayant pas procédé au paiement de sa Cotisation. Chaque Participant fait alors son affaire personnelle de la récupération des sommes éventuelles qui lui seraient dues.

4.4 REMUNERATION DE TOGETHRUST ET FRAIS LIES AUX SERVICES

4.4.1 Tarifs

En contrepartie de la fourniture des Services, TOGETHRUST percevra une commission de 4% des sommes versées par l'Utilisateur vers le Compte depuis tout autre compte personnel (« Money in »). Le montant des commissions dues est établi et facturé par TOGETHRUST lors de chaque Money-in. Les factures sont payables par l'Utilisateur au comptant et sont prélevées en temps réel sur un Compte de l'Utilisateur.

4.4.2 Comptes Clients et Comptes inactifs

TOGETHRUST se réserve le droit de clôturer le Compte Client de l'Utilisateur dont le Compte est considéré comme inactif au sens des CGU porte-monnaie électronique.

TOGETHRUST pourra facturer à l'Utilisateur dont le Compte est inactif des frais administratifs de gestion et de suivi. Ces frais seront facturés trimestriellement à l'Utilisateur du compte inactifs et prélevés directement sur le Compte de l'Utilisateur.

5. MISE EN GARDE DES UTILISATEURS

Les Services et le fonctionnement des Tirelires supposent que les Utilisateurs participant à une Tirelire, en qualité de Participant ou de Créateur, versent leurs Cotisations conformément aux règles de fonctionnement spécifiques de chaque Tirelire.

Participer à une Tirelire implique un risque d'impayé dès lors qu'un Participant ne procéderait pas au versement de sa Cotisation. C'est pourquoi, pour réduire ce risque, sans pour autant le faire disparaître, il est recommandé aux Utilisateurs de participer uniquement à des Tirelires dont ils connaissent personnellement l'ensemble des Participants.

TOGETHRUST ne garantit pas les Utilisateurs contre la survenance éventuelle d'un ou de plusieurs impayés.

TOGETHRUST recommande à l'Utilisateur de ne pas créer ou participer à des Tirelires dont le montant des Cotisations serait trop important au regard de ses revenus et de ses disponibilités.

Important : participer à une Tirelire engage l'Utilisateur à verser l'ensemble des Cotisations prévues par les règles spécifiques de fonctionnement de la Tirelire et pour toute la durée de celle-ci, de façon irrévocable.

6. OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

L' Utilisateur a, de manière générale, pour obligations de (i) respecter les conditions d'accès au Site et à l' Application conformément à l'article 4.2, ainsi que les règles de fonctionnement des Tirelires et des obligations associées conformément aux articles 4.3 et 4.4, (ii) communiquer des données exactes et fidèles relativement à son état civil et à tout document justificatif exigé par TOGETHRUST ou le Prestataire de par la loi ou pour des impératifs de sécurité, (iii) renseigner tout formulaire et signer toute convention présentée comme nécessaire pour accéder aux Services, sauf à procéder à la fermeture immédiate de son Compte Client, (iv) se comporter de façon loyale à l'égard de TOGETHRUST, du Prestataire et des autres Utilisateurs, et utiliser les Services conformément à leur destination, (v) ne prendre aucun engagement pour un tiers, (vi) ne pas perturber ou tenter de perturber le fonctionnement du Site, de l' Application ou des Services et (vii) utiliser les Services à des fins licites.

En cas de violation des règles prévues par les Conditions Générales, et plus particulièrement du présent article, TOGETHRUST se réserve le droit de suspendre l'accès de l'Utilisateur au Site, à l' Application ou au Compte Client ou aux Services, voire de résilier les présentes à l'égard de l'Utilisateur avec effet immédiat.

6.1 PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle portant sur tous programmes informatiques, ainsi que toutes les mises à jour, nouvelles versions et copies desdits programmes mis à disposition de l'Utilisateur au travers de l' Application et du Site sont et resteront la propriété des fournisseurs de TOGETHRUST, de TOGETHRUST ou de ses cessionnaires, successeurs ou

ayants-droit, et aucun titre de propriété y afférent n'est transféré à l'Utilisateur par les présentes.

L'Utilisateur reconnaît que toute information figurant sur le Site ou l'Application constitue la propriété exclusive de TOGETHRUST qui est seule titulaire des droits relatifs au Site et à l'Application et en assure la mise à jour et la maintenance.

Le droit de reproduction aux termes du Code de propriété intellectuelle ne s'entend qu'aux fins de représentation sur écran monoposte et est strictement réservé à un usage privé. Toute reproduction, distribution ou publication de contenus à usage commercial ou collectif sans autorisation écrite préalable émanant de TOGETHRUST est interdite.

Le mécanisme des liens est autorisé lorsque les pages relatives au Site apparaissent dans une fenêtre entière et isolée, sous leurs adresses respectives.

6.2 NON DETOURNEMENT

L'Utilisateur s'interdit d'utiliser le Site et l'Application à des fins commerciales et, d'une manière générale, de proposer des produits et des services aux Utilisateurs ou aux Internaute. L'Utilisateur s'interdit de « revendre » ou de mettre à disposition d'un tiers et/ou des autres Utilisateurs, à titre onéreux ou gratuit, l'accès au Site ou à l'Application et aux Services. L'Utilisateur s'interdit également de publier tout message publicitaire, de promotion, ou de parrainage sur le Site ou via l'Application.

En application de l'article L.342-1 du Code de la propriété intellectuelle, TOGETHRUST interdit aux Utilisateurs, ainsi qu'à tout Internaute, sauf autorisation écrite de TOGETHRUST, l'extraction des données ou des éléments d'une base de données de TOGETHRUST, du site ou de l'Application, et notamment :

1. l'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu d'une base de données de TOGETHRUST sur un autre support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit ;
2. la réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la base, quelle qu'en soit la forme.

7. ACCESSIBILITE ET FONCTIONNEMENT TECHNIQUE DU SITE ET DE L'APPLICATION

7.1 ACCESSIBILITE

Le Site et l'Application sont accessibles, autant que faire se peut, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Toutefois, alors même que TOGETHRUST a effectué toutes les démarches nécessaires pour s'assurer de la fiabilité des informations, logiciels et Services contenus sur le Site et

l'Application, elle ne saurait être tenue responsable d'erreurs, d'omissions, de virus ou des résultats qui pourraient être obtenus ou être la conséquence d'un mauvais usage de ceux-ci.

TOGETHRUST se réserve le droit d'interrompre l'accès au Site et à l'Application à tout moment, notamment pour des raisons de maintenance, de sécurité, de mises à jour, ou en application de la loi.

TOGETHRUST ne met pas d'assistance téléphonique permanente à la disposition de l'Utilisateur et de l'Internaute, mais fournira un email et une adresse postale de contact sur le Site et l'Application. TOGETHRUST s'efforcera de répondre à toutes les questions sur le fonctionnement du Site, de l'Application ou d'un Service, dans un délai raisonnable et proportionné à la gravité et l'urgence de la demande, ainsi qu'au regard de la technicité de la question (quelques jours à quelques semaines). En revanche, les réclamations des Utilisateurs sont traitées dans les conditions de l'article 7 ci-dessous.

L'Utilisateur déclare et garantit qu'il connaît parfaitement les caractéristiques et les contraintes d'Internet.

Les équipements (ordinateurs, logiciels, moyens de communication électronique, etc.) permettant l'accès aux Services sont à la charge exclusive de l'Utilisateur, de même que les frais de communication électronique induits par leur utilisation. L'utilisation de tout logiciel téléchargé sur le Site est régie par les termes de la licence l'accompagnant.

7.2 LIENS HYPERTEXTES

Le Site et l'Application peuvent contenir des liens hypertextes vers des sites internet gérés par des tiers. TOGETHRUST ne peut exercer aucun contrôle sur ces sites ni assumer aucune responsabilité quant à leur contenu. En conséquence, TOGETHRUST ne fournit aucune garantie concernant le contenu et le fonctionnement de ces sites internet.

8. RECLAMATIONS

8.1 Exclusions

Les réclamations qui portent sur les relations entre deux Utilisateurs ou entre un Utilisateur et un tiers ne sont pas recevables auprès de TOGETHRUST.

8.2 Opérations de paiement

L'Utilisateur doit informer TOGETHRUST de la perte, vol ou utilisation abusive de ses identifiants ou mots de passe personnels associés au Compte ou au Compte Client, dès qu'il en a connaissance afin de demander le blocage de son Compte et de son Compte Client. Cette déclaration doit être réalisée selon les modalités indiquées ci-après.

Les réclamations peuvent être exercées gratuitement sur demande adressée par :

3. le Site ou l'Application : www.togethrust.com.
4. courrier électronique à l'adresse email suivante : support@togethrust.com
ou

5. courrier à l'adresse suivante : Société TOGETHRUST - Service Réclamation – 23, rue d'Anjou - Paris 75008

Une fois prévenu, TOGETHRUST procède au blocage du Compte Client et en informe le Prestataire. Une fois prévenu par TOGETHRUST, le Prestataire exécute immédiatement la demande de mise en opposition des identifiants personnels et le blocage du Compte. L'événement est enregistré et horodaté.

Toute demande d'opposition doit être confirmée sans délai par écrit par l'Utilisateur concerné.

TOGETHRUST et le Prestataire ne sauraient être tenus pour responsables des conséquences d'une demande d'opposition non confirmée ou qui n'émanerait pas de l'Utilisateur.

Les Opérations de paiement non autorisées effectuées avant la confirmation de l'opposition dans les conditions énoncées à l'article 6.1 des CGU porte-monnaie électronique sont à la charge de l'Utilisateur dans la limite d'un plafond de 50 euros dans les conditions prévues à l'article L. 133-19 du code monétaire et financier.

8.3 Confirmation et contestation d'une Transaction

TOGETHRUST tient en permanence à la disposition de l'Utilisateur, sur une période de 5 ans à compter de l'exécution d'une Opération de paiement, l'historique des Opérations de paiement effectuées par l'Utilisateur.

Lorsqu'une Opération de paiement est effectuée, TOGETHRUST adresse automatiquement un email de confirmation de l'Opération de paiement à l'Utilisateur ayant initié l'Opération de paiement. Cet email reprend l'ensemble des informations relatives à l'Opération de paiement qui ont été communiquées au Prestataire, telles que : l'identité de l'Utilisateur Bénéficiaire, le descriptif de l'Opération de paiement, son montant, la date et l'heure de l'Opération de paiement ainsi que les éventuelles conditions particulières de paiement.

Pour toute réclamation sur une Opération de paiement, notamment une Opération de paiement non autorisée ou mal exécutée, l'Utilisateur est invité à s'adresser au service client de TOGETHRUST.

Les réclamations peuvent être exercées gratuitement sur demande adressée par :

6. le Site ou l'Application : www.togethrust.com.
7. courrier électronique à l'adresse email suivante : support@togethrust.com
ou
8. courrier à l'adresse suivante : Société TOGETHRUST - Service Réclamation – 23, rue d'Anjou - Paris 75008

Dans ce cas, l'Utilisateur doit transmettre sa demande dans les plus brefs délais et avant l'expiration d'un délai de treize (13) mois à compter de la date de l'Opération de paiement sous peine de forclusion.

Conformément à la recommandation 2016-R-02 de l'ACPR du 14 novembre 2016 modifiée, un accusé réception sera envoyé sous dix jours maximum à l'Utilisateur à compter de la

réception de la réclamation. Les réclamations seront traitées par le Prestataire sous deux mois maximum à compter de leur réception par TOGETHRUST.

Si la réclamation est validée par le Prestataire, ce dernier rétablira l'état dans lequel le Compte de l'Utilisateur était avant la réalisation de l'Opération de paiement contestée, immédiatement ou au plus tard à la fin du premier jour ouvrable suivant l'information du Prestataire.

Le Prestataire n'est pas responsable et ne traite pas les demandes relatives à la carte bancaire de l'Utilisateur ou aux virements, lesquelles doivent être directement adressées à l'établissement de crédit émetteur de la carte bancaire ou teneur du compte bancaire ou de paiement à l'origine du virement, selon les modalités indiquées par cet établissement. La responsabilité du Prestataire et de TOGETHRUST ne saurait être engagée en cas de faute de l'Utilisateur, de manquement intentionnel ou constitutif d'une négligence grave à ses obligations, de transmission tardive d'une demande d'opposition ou d'une réclamation.

En cas de doute, l'Utilisateur a la possibilité de contacter directement TOGETHRUST via l'adresse email figurant sur le Site ou l'Application. TOGETHRUST se chargera alors d'orienter l'Utilisateur vers le bon interlocuteur.

Services autres qu'une Opération de paiement

Toute contestation doit être notifiée par écrit par l'Utilisateur à TOGETHRUST dans les plus brefs délais.

TOGETHRUST accusera réception de la réclamation dans un délai de 2 jours ouvrables maximum et fera ses meilleurs efforts pour traiter ladite réclamation dans un délai de 1 mois maximum à compter de sa réception et, en toute hypothèse, la traitera dans un délai inférieur à 2 mois à compter de sa réception.

Les réclamations sont exercées gratuitement sur demande adressée à TOGETHRUST :

9. courrier électronique à l'adresse email suivante : contact@togethrust.com
ou
10. courrier à l'adresse suivante : Société TOGETHRUST - Service Réclamation – 23, rue d'Anjou – 75008 Paris

9. RESPONSABILITE

9.1 NATURE DE LA RESPONSABILITE

TOGETHRUST n'assume qu'une obligation de moyen dans le cadre des Services. Sa responsabilité ne pourra être engagée que dans les conditions de droit commun, à raison des dommages directs et prévisibles subis par l'Utilisateur conformément aux dispositions des articles 1231-3 et 1231-4 du Code civil. TOGETHRUST ne saurait être responsable de pertes de données, de pertes de profits, de la perte d'une chance quelle qu'en soient les conséquences, de la perte d'image ou de l'atteinte à la réputation. TOGETHRUST ne sera tenue responsable d'aucun dysfonctionnement, d'aucune erreur, d'aucune inexactitude ni d'aucun résultat impropre attribuable à une faute ou négligence de l'Utilisateur.

9.2 LIMITATION GENERALE DE RESPONSABILITE

TOGETHRUST ne pourra pas être tenue responsable envers l'Utilisateur d'une éventuelle dégradation, suspension ou interruption des Services imputable à la Force Majeure telle que définie par la loi et la jurisprudence françaises.

9.3 EXCLUSIONS SPECIFIQUES DE RESPONSABILITE

DEFAUT DE FIABILITE OU DE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX DE COMMUNICATION

L'Utilisateur reconnaît que TOGETHRUST n'a pas de contrôle sur le transfert des données via les réseaux de communication publics, tels qu'Internet, et sur le fonctionnement de ces réseaux. L'Utilisateur reconnaît et accepte que TOGETHRUST ne puisse garantir la confidentialité des données lors du transfert de celles-ci sur des réseaux publics.

En conséquence, TOGETHRUST ne pourra voir sa responsabilité engagée en cas notamment de détournement, de captation, de corruption de données ou de toute autre évènement susceptible d'affecter celles-ci survenant à l'occasion de leur transfert sur les réseaux de télécommunication publics. TOGETHRUST ne garantit pas la compatibilité du Site avec tous les navigateurs du marché, ni celle de l'Application avec tous les systèmes d'exploitation mobiles.

DEFAUT DE FIABILITE OU DE FONCTIONNEMENT DES OPERATEURS DE RESEAUX OU DE FOURNISSEURS D'ACCES A INTERNET

TOGETHRUST ne pourra être tenue responsable de dommages résultant des difficultés d'accès au Site ou à l'Application du fait d'une perturbation des opérateurs de réseau ou des fournisseurs d'accès internet, ou encore de l'encombrement des réseaux.

DYSFONCTIONNEMENT DU MATERIEL OU ERREUR DE MANIPULATION / FAUTE DE L'UTILISATEUR

TOGETHRUST ne pourra être tenue responsable de dommages résultant d'une défaillance dans les installations et équipements informatiques de l'Utilisateur et/ou d'une mauvaise utilisation ou manipulation de l'Utilisateur, d'une faute ou négligence de l'Utilisateur ou encore d'une utilisation du Site ou de l'Application contraire aux Conditions Générales.

SECURITE ET DONNEES

TOGETHRUST s'engage à faire ses meilleurs efforts et à se conformer à l'état de l'art en matière de sécurité afin que l'accès aux installations et équipements informatiques de TOGETHRUST soit protégé de manière à limiter le risque d'accès de tiers non autorisés à des données confidentielles de l'Utilisateur. Toutefois, TOGETHRUST ne saurait être tenue responsable des problèmes et incidents techniques pouvant survenir malgré les dispositifs mis en œuvre.

IMPAYES

La sélection des Participants à une Tirelire est de la seule responsabilité du Créateur, à l'exclusion de TOGETHRUST qui n'intervient à aucun moment dans cette sélection.

L'Utilisateur décide, sous sa propre responsabilité de participer ou non à une Tirelire, en qualité de Participant ou de Créateur. Il lui appartient de s'assurer du sérieux des Participants et de leur solvabilité.

TOGETHRUST attire à nouveau l'attention de l'Utilisateur sur les risques associés à la participation à une Tirelire. L'Utilisateur confirme avoir pris connaissance de l'avertissement sur les risques d'impayés. TOGETHRUST n'assume donc aucune responsabilité au titre d'éventuels préjudices subis par l'Utilisateur suite à la survenance d'un tel risque.

L'Utilisateur est seul responsable de l'examen des règles fiscales applicables à la participation à une Tirelire.

MANQUEMENTS COMMIS PAR DES TIERS

TOGETHRUST ne pourra être tenue responsable de dommages résultant du comportement de tiers, en particulier de manquements contractuels ou délictuels commis par le Prestataire.

10. DONNEES PERSONNELLES - CONFIDENTIALITE DES DONNEES RECUEILLIES

TOGETHRUST a mis en œuvre un traitement de données à caractère personnel au sens des dispositions légales et réglementaires en vigueur, dont elle est responsable, aux fins de réalisation des Services à l'égard de l'Utilisateur, mais également en vue de la gestion des relations commerciales et contractuelles avec ce dernier (en ce incluant des éventuelles opérations de prospection et sollicitation commerciales).

La mise en œuvre de ce traitement est nécessaire à l'exécution des Conditions Générales, c'est-à-dire afin que l'Utilisateur puisse bénéficier des Services, mais également pour répondre aux intérêts légitimes de TOGETHRUST à suivre et à gérer ses relations commerciales et contractuelles avec l'Utilisateur et aux fins de respect par TOGETHRUST d'obligations légales et réglementaires qui lui sont imposées par la législation, notamment bancaire et financière.

Les Données Personnelles traitées dans ce cadre sont collectées auprès de l'Utilisateur.

Les Données Personnelles collectées et traitées sont destinées à TOGETHRUST, ainsi que, pour les finalités susvisées, à d'éventuels prestataires ou partenaires contractuels ou commerciaux de TOGETHRUST. Les Données Personnelles seront conservées par TOGETHRUST pendant les délais légaux de prescription et/ou durées de conservation obligatoires.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires précitées, l'Utilisateur dispose d'un droit d'interrogation et d'accès à ses Données Personnelles. L'Utilisateur bénéficie également, sous les exceptions prévues par la loi, d'un droit de rectification, d'effacement et de limitation du traitement de ses Données Personnelles dans une certaine mesure, ainsi que du droit à la portabilité de celles-ci. L'Utilisateur dispose en outre d'un droit d'opposition à ce que les Données Personnelles le concernant fassent l'objet du présent traitement et d'un droit d'opposition à la prospection notamment commerciale. Les personnes concernées bénéficient également du droit de définir des directives relatives au sort de leurs données à caractère personnel et à la manière dont ils souhaitent que leurs droits soient exercés après leur décès.

Ces droits s'exercent auprès de TOGETHRUST par écrit accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé à l'adresse électronique contact@togethrust.com ou à l'adresse postale suivante : Société TOGETHRUST - Service Client – 23, rue d'Anjou – 75008 Paris.

L'Utilisateur dispose enfin de la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité nationale en charge de la protection des données à caractère personnel (Commission nationale de l'informatique et des libertés ou CNIL en France) s'il estime que le traitement de ses Données Personnelles n'est pas effectué conformément aux dispositions légales applicables.

L'Utilisateur devra lui-même mettre à jour les informations le concernant et figurant sur son Compte Client. L'Utilisateur pourra effectuer une suppression de son Compte Client sous réserve de procéder au paiement de l'ensemble des Cotisations prévues pour chacune des Tirelires dont il est Participant par anticipation.

Il est rappelé que le Prestataire collecte et traite des Données Personnelles de l'Utilisateur pour les besoins de la réalisation d'Opérations de paiement et pour répondre à ses obligations légales et réglementaires d'établissement de monnaie électronique. TOGETHRUST n'est pas responsable du traitement de ces Données Personnelles. L'Utilisateur pourra accéder, modifier, rectifier, compléter, mettre à jour ou effacer ou supprimer les Données Personnelles collectées et traitées par le Prestataire et exercer ses droits auprès de celui-ci en prenant directement contact avec le Prestataire. L'information sur les modalités de contact du Prestataire figure les CGU porte-monnaie électronique.

TOGETHRUST utilise également des cookies dans le cadre de la mise en œuvre des Services. Les types de cookies et leurs fonctionnalités sont décrits dans la page dédiée à cette information [[www.adresse](#)] du Site et de l'Application.

Toutes les informations relatives à la protection des Données Personnelles collectées par TOGETHRUST (données collectées, finalités, destinataires, durée de conservation, haut niveau de sécurisation, droits des personnes concernées, etc.) sont décrites dans la Politique de Confidentialité accessible depuis toutes les pages du Site et sur l'Application et dont nous vous invitons à prendre connaissance.

11. VALIDITE, MODIFICATIONS ET RESILIATION

Les Conditions Générales prennent effet à compter de leur publication sur le Site et l'Application et restent en vigueur jusqu'à leur modification partielle ou totale par TOGETHRUST. TOGETHRUST peut modifier à tout moment les Conditions Générales. L'Utilisateur devra donc se référer à la dernière version des Conditions Générales qui sera accessible sur le Site ou l'Application à la date de consultation du Site ou de l'Application.

TOGETHRUST se réserve également le droit de modifier ou de faire évoluer à tout moment le Site ou l'Application, les Services ou leur prix ou conditions d'accès. Ces modifications entreront en vigueur dès leur mise en ligne sur le Site ou l'Application et, concernant les Utilisateurs, dans un délai de trente (30) jours à compter de la notification des Conditions Générales modifiées aux Utilisateurs.

Tout accès au Compte Client ou usage des Services après l'entrée en vigueur des Conditions Générales modifiées vaut acceptation pure et simple par l'Utilisateur des nouvelles Conditions Générales qui lui ont été notifiées. Les CGU s'appliquent à l'Utilisateur jusqu'à la clôture de son Compte Client.

Pour l'accès à certaines rubriques du Site ou de l'Application, les Conditions Générales pourront être complétées par des Conditions Particulières qui seront directement adressées à l'Utilisateur et devront être acceptées par lui.

L'Utilisateur peut obtenir une copie des Conditions Générales au format papier sur simple demande écrite adressée à TOGETHRUST (e-mail : contact@togethrust.com – adresse postale : Société TOGETHRUST – Service Client – 23, rue d'Anjou – 75008 Paris).

Les Conditions Générales constituent un contrat à durée indéterminée ; chaque Partie pourra y mettre fin dans les conditions suivantes :

- (a) par l'Utilisateur à tout moment et sans préavis ;
- (b) par TOGETHRUST à tout moment sous un préavis de trente (30) jours sauf dans le cas visé au (c) ;
- (c) par TOGETHRUST, après une mise en demeure restée infructueuse pendant quinze (15) jours, en cas d'inexécution suffisamment grave par l'Utilisateur de ses obligations contenues aux présentes Conditions Générales.

Nonobstant cette résiliation, pour les Utilisateurs Participants d'une Tirelire avant la date d'effet de la rupture des Conditions Générales, les droits et obligations des Parties, y compris envers les Participants, prévus par les Conditions Générales continueront jusqu'au terme de la Tirelire.

L'Utilisateur n'aura alors accès à son Compte Client que pour le suivi des Tirelires en cours avant la rupture des Conditions Générales sans pouvoir ni créer, ni participer à de nouvelles Tirelires.

Les Conditions Générales et les CGU porte-monnaie électronique sont liées, la résiliation de l'un entrainera automatiquement la résiliation de l'autre, sauf dans l'hypothèse où le Prestataire serait remplacé par un nouveau partenaire de TOGETHRUST qui serait en charge de la gestion des flux de paiement. Dans ce dernier cas, la résiliation des CGU porte-monnaie électronique n'entrainera pas automatiquement la résiliation des Conditions Générales. Il sera alors proposé à l'Utilisateur, soit de souscrire aux conditions générales d'utilisation des services du nouveau partenaire, soit de résilier les Conditions Générales.

12. NOTIFICATIONS

12.1 MODES DE NOTIFICATIONS

Toute notification, demande ou communication faite en exécution des Conditions Générales, doit être faite par un document écrit adressé, par tous moyens, à la partie concernée.

12.2 DESTINATAIRES

Toute notification, demande ou communication devant être faite et tout document devant être délivré par une Partie à une autre Partie en exécution des présentes s'effectuera conformément aux indications figurant ci-après :

(a) Concernant TOGETHRUST :

1. Demande d'information : A l'attention du service client de TOGETHRUST, soit par e-mail : contact@togethrust.com, soit par courrier postal : Société TOGETHRUST – Service Client – 23, rue d'Anjou – 75008 Paris, soit via le formulaire dédié présent sur le Site ou l'Application ;
2. Réclamation : A l'attention du service réclamation de TOGETHRUST, soit par e-mail : contact@togethrust.com, soit par courrier postal : Société TOGETHRUST – Service Réclamation – 23, rue d'Anjou – 75008 Paris.

(b) Concernant l'Utilisateur : au choix, à l'adresse postale, au numéro de téléphone, à l'adresse email indiqué par l'Utilisateur sur son Compte Client, et au nom de la personne, du service ou du responsable également indiqué par l'Utilisateur sur son Compte Client.

12.3 LES NOTIFICATIONS SONT REPUTEES EFFECTUEES :

(a) par lettre recommandée avec accusé de réception : à la date de première présentation de la lettre recommandée par les services postaux, la date mentionnée sur le récépissé faisant foi de la date ;

(b) par communication électronique : à la date de réception par les serveurs de TOGETHRUST.

13. STIPULATIONS DIVERSES

13.1 DIVISIBILITE

Dans le cas où l'une ou plusieurs stipulations contenues dans les Conditions Générales sont déclarées nulles, la validité des autres stipulations des présentes n'en est en aucun cas affectée.

Les stipulations déclarées nulles seront, conformément à l'esprit et à l'objet des présentes, remplacées par d'autres stipulations valables, qui, eu égard à leur portée se rapprochent dans toute la mesure permise par la loi, des stipulations déclarées nulles.

13.2 INTEGRALITE

Sauf stipulation contraire, les Conditions Générales, y compris les CGU porte-monnaie électronique, contiennent de façon complète et exclusive l'ensemble des termes applicables à l'objet des présentes et annulent et remplacent toutes négociations, communications, déclarations et engagements antérieurs, qu'ils soient oraux ou écrits, entre les Parties quant à l'objet des présentes. Les Conditions Générales et les CGU porte-monnaie électronique priment sur tout support d'information, y compris d'éventuelles conditions particulières qui viendraient les compléter.

En cas de contradiction entre les Conditions Générales et les CGU porte-monnaie électronique, ces dernières prévaudront vis-à-vis de l'Utilisateur.

13.3 INDEPENDANCE DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur utilise le Site, l'Application et les Services de manière totalement indépendante et sous sa propre responsabilité.

13.4 CESSION

TOGETHRUST se réserve le droit de céder à tout tiers de son choix tout ou partie de ses droits et obligations au titre des présentes Conditions Générales, ce que l'Utilisateur accepte sans réserve.

14. PREUVE

14.1 Dispositions générales

En application des articles 1363 et suivants du Code civil, l'Utilisateur reconnaît et accepte que :

1. Les informations délivrées par TOGETHRUST par courrier électronique et sur le Site ou l'Application font foi entre les Parties jusqu'à preuve contraire et reçoivent la même force probante qu'un écrit manuscrit ;
2. Toutes les données reprises dans la base de données informatiques de TOGETHRUST relatives notamment aux Services, aux demandes et confirmations reçues de l'Utilisateur, aux notifications envoyées, aux accès, retraits, remboursements, etc., feront foi entre les Parties jusqu'à preuve du contraire.

14.2 Enregistrement de l'activité de l'Utilisateur

L'Utilisateur est informé et accepte expressément l'enregistrement de l'ensemble des actions qu'il pourra effectuer dans le cadre de l'utilisation du Site et de l'Application et des Services, notamment :

1. Communication de toute information sous la forme de suite de caractères via des formulaires présents sur le Site ou l'Application (inscription, demandes de Souscription, etc.),

2. « clics » réalisés sur les liens hypertextes ou des éléments de l'interface graphique du Site ou de l'Application au moyen de tout périphérique (clavier, souris, écran, etc.) et tout système électronique (ordinateur, dispositif électronique tactile, etc.).

Ces enregistrements ont pour objet de répondre aux obligations légales et réglementaires auxquelles TOGETHRUST est assujettie, et pourront être communiqués au Prestataire pour les besoins de la fourniture des Services ou pour se conformer à une obligation légale. Ces informations pourront également être communiquées à une autorité administrative ou judiciaire, et notamment à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

14.3 Enregistrement des documents

L'Utilisateur est informé et accepte expressément l'enregistrement des documents, actes ou conventions qui lui sont accessibles dans le cadre de l'utilisation du Site, de l'Application et des Services, dont il aura pris connaissance ou accepté les termes par tous moyens.

Ces enregistrements ont pour objet de répondre aux obligations légales et réglementaires auxquelles TOGETHRUST est assujettie, et pourront être communiqués à une autorité administrative ou judiciaire, et notamment à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), ainsi qu'au Prestataire.

14.4 Relations entre Utilisateurs

De par la nature des Services, les Utilisateurs ont vocation à interagir entre eux. L'Utilisateur reconnaît et accepte, en application des articles 1368 et 1363 et suivants du Code civil, que :

3. Les informations délivrées par TOGETHRUST par courrier électronique ou sur tout support accessible depuis le Compte Client, sur le Site ou l'Application font foi entre les Utilisateurs jusqu'à preuve du contraire et reçoivent la même force probante qu'un écrit manuscrit ;
4. Toutes les données reprises dans la base de données informatiques de TOGETHRUST relatives notamment aux Services, à la Tirelire, aux demandes et confirmations reçues de l'Utilisateur, aux notifications envoyées, aux accès, retraits, remboursements, etc., feront foi entre les Utilisateurs jusqu'à preuve du contraire.

15. LOI APPLICABLE – MODES ALTERNATIFS DE REGLEMENT DES LITIGES - JURIDICTION COMPETENTE

15.1 Loi applicable

Les présentes Conditions Générales ainsi que les relations précontractuelles entre les Parties sont régies par la loi française.

Il en est ainsi pour les règles de fond et les règles de forme et ce, notwithstanding les lieux d'exécution des obligations substantielles ou accessoires, sous réserve des dispositions impératives qui auraient vocation à s'appliquer aux Utilisateurs en sa qualité de consommateur.

15.2 Modes alternatifs de règlement des litiges

15.2.1 Dispositif de médiation des litiges de consommation

L'Utilisateur est informé de la possibilité qui lui est offerte de recourir gratuitement, en cas de contestation relative aux présentes Conditions Générales, à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à TOGETHRUST. A cet effet, TOGETHRUST garantit aux Utilisateurs le recours effectif à un dispositif de médiation des litiges de consommation.

TOGETHRUST intervenant en qualité de distributeur du Prestataire, les Utilisateurs peuvent saisir le médiateur de la consommation de l'AFEPAME :

Adresse postale :

Le Médiateur de la consommation de l'AFEPAME
c/o WEBHELP – Zac de Gray – Impasse Clément Ader 70100 Gray

Adresse email :

contact@mediateur-consommation-afepame.fr

Site internet :

<https://mediateur-consommation-afepame.fr/>

Conformément aux dispositions applicables, le recours à un tel médiateur est toutefois subordonné à la justification par l'Utilisateur d'une tentative préalable de résolution du litige directement auprès de TOGETHRUST par une réclamation écrite, expressément identifiée comme telle, et adressée par courrier (recommandé par précaution) au Service Réclamation à l'adresse suivant : TOGETHRUST – Service Réclamation – 23, rue d'Anjou – 75008 Paris.

Voir article 7 « Réclamation » des présentes Conditions Générales.

Par ailleurs, il est précisé que les litiges ne pourront être examinés par le médiateur si :

5. L'Utilisateur n'a tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès de TOGETHRUST, et ce par le biais d'une réclamation ;
6. Le litige a été précédemment examiné ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal ;
7. La demande de l'Utilisateur est manifestement infondée ou abusive ;
8. L'Utilisateur a introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite précitée auprès de TOGETHRUST ;
9. Le litige n'entre pas dans le champ de compétence du médiateur saisi.

Pour vous assurer que votre réclamation entre bien dans le champ de compétence du Médiateur de la consommation de l'AFEPAME, vous pouvez également contacter les services du Médiateur de la consommation de l'AFEPAME : <https://mediateur-consommation-afepame.fr/>.

15.2.2. Plateforme de règlement des litiges en ligne

L'Utilisateur est également informé de l'existence d'une plateforme européenne de règlement des litiges en ligne à laquelle il a la possibilité de recourir pour régler un litige qui résulterait des présentes et l'opposerait à TOGETHRUST. Cette plateforme est accessible en cliquant sur ce lien :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>

15.3 Jurisdiction compétente

En cas de litige à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des Conditions Générales, la juridiction compétente sera déterminée au regard des dispositions de droit commun régissant les relations entre un consommateur d'une part et un professionnel d'autre part, à savoir :

10. S'agissant de la compétence territoriale :
 1. Le demandeur pourra, au choix, saisir l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, à savoir la juridiction du lieu du domicile ou du siège social du défendeur, ou encore la juridiction du lieu de la livraison effective de la chose ou du lieu de l'exécution de la prestation de service ;
 2. L'Utilisateur pourra saisir, à son choix, outre les juridictions mentionnées ci-avant, la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable ;
 3. S'agissant de la compétence d'attribution : elle sera déterminée en fonction des règles de droit commun relatives notamment à l'organisation judiciaire en fonction de la matière et/ou du montant de la demande.